

Discours lu par M le Maire lors de la Fête nationale 2021 à Aumessas

La fête nationale commémore d'abord le 14 juillet 1789, première journée révolutionnaire à dimension symbolique. Cet été-là, une forte agitation règne à Paris. Face au mécontentement populaire, le roi a réuni les états généraux, une assemblée des représentants de la noblesse, du clergé et du tiers état. Ceux-ci réclament une réforme profonde des institutions et, le 9 juillet, se proclament Assemblée nationale constituante. L'initiative inquiète le roi qui fait venir discrètement des régiments suisses et allemands près de Versailles. La rumeur court bientôt que les troupes royales se préparent à entrer dans Paris pour arrêter les députés. Le 12 juillet, Camille Desmoulins annonce une « Saint-Barthélemy des patriotes ». Au matin du 14 juillet, des Parisiens en colère vont chercher des armes aux Invalides, puis se dirigent vers l'historique forteresse royale de la Bastille, à la recherche de poudre.

Après une journée de fusillade sanglante, et grâce au ralliement de gardes nationaux, les Parisiens s'en emparent et entament sa démolition. Mais la fête nationale fait aussi référence à un autre événement moins connu : la fête de la Fédération du 14 juillet 1790.

Depuis l'été 1789, dans les provinces françaises, se sont créées des « fédérations » régionales de gardes nationaux, en réaction à l'affaiblissement du pouvoir central. Pour contrôler ce mouvement spontané, la Commune de Paris, sous l'impulsion de Lafayette, décide de fonder une grande Fédération nationale regroupant des représentants des fédérations locales et de les réunir à Paris le 14 juillet. La cérémonie est censée célébrer la prise de la Bastille, mais aussi rétablir ordre et unité dans un pays en crise. Le jour dit, 14 000 soldats fédérés défilent à Paris sous la bannière de leur département, de la Bastille jusqu'au Champ-de-Mars. L'aspiration à l'union nationale triomphe et la cérémonie se transforme en grande fête populaire. Deux ans plus tard, le roi est toutefois condamné à mort.

Durant près d'un siècle, la commémoration du 14 juillet est abandonnée. Elle revient en 1880, sous la III^e République. Le régime veut construire un nouvel imaginaire national, autour de symboles républicains. La Marseillaise devient hymne officiel et le 14 juillet fête nationale. La proposition émanant du député de la Seine Benjamin Raspail n'est pas accueillie de façon unanime par l'Assemblée. La violence du 14 juillet 1789 est rappelée par certains députés. Le consensus s'établit autour du 14 juillet 1790.

En 1880, le ministre de l'Intérieur demande aux préfets de veiller à ce que cette journée « *soit célébrée avec autant d'éclat que le comportent les ressources locales* ». Un défilé militaire, toujours d'actualité, a lieu. Cette année-là, est également inauguré le monument surmonté de la statue de la place de la République, et partout sont donnés concerts et feux d'artifice. La journée s'organise autour de deux éléments principaux, le défilé militaire et l'ensemble des festivités populaires. Ce moment de la fête civique du 14 juillet est une étape importante dans la construction du lien entre l'armée et le peuple. Le 14 juillet est donc une fête patriotique. Le feu d'artifice devient définitivement une attraction du 14 juillet sous la III^e République.